

ASSURANCE PROSPECTION ACCOMPAGNEMENT

VOUS ACCOMPAGNER POUR STRUCTURER VOTRE STRATÉGIE À L'EXPORT, CHOISIR UNE ZONE DE PROSPECTION ET PREPARER VOS PREMIÈRES DÉMARCHES À L'INTERNATIONAL
VOUS APPORTER UN SOUTIEN EN TRÉSORERIE

DEPENSES ELIGIBLES

- Frais de déplacement salariés et/ou du représentant légal de l'entreprise.
- Frais de séjour de salariés et/ou du représentant légal de l'entreprise (hôtel, restauration, déplacement de proximité et autres frais éventuels). Forfait de 200 € par jour et par personne.
- Formation linguistique pour les langues des pays visés et formation en anglais ;
- Frais d'inscription et de participation à des manifestations commerciales dont salons «phygitaux » et digitaux, à une mission collective d'entreprise...
- Etude(s) de marché
- Traduction des documentations commerciales et du site internet dans les langues des pays visés et en anglais ;
- Prestation d'accompagnement obligatoire réalisée par un prestataire préalablement agréé par Bpifrance Assurance Export.

En savoir plus : [bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Dépôt en ligne

TPE – PME

Primo exportatrices
(CA export < 1M€)
Hors négoce international

Budget garanti

De 10 000 €
à 40 000 €

Montant de l'avance

65% du budget
garanti

1er versement de

50%
à la signature du
contrat

Tous pays

Sauf exclusion au titre de la
Politique Financement Export
(PFE) et pays sous sanction

Prospection :

24 mois

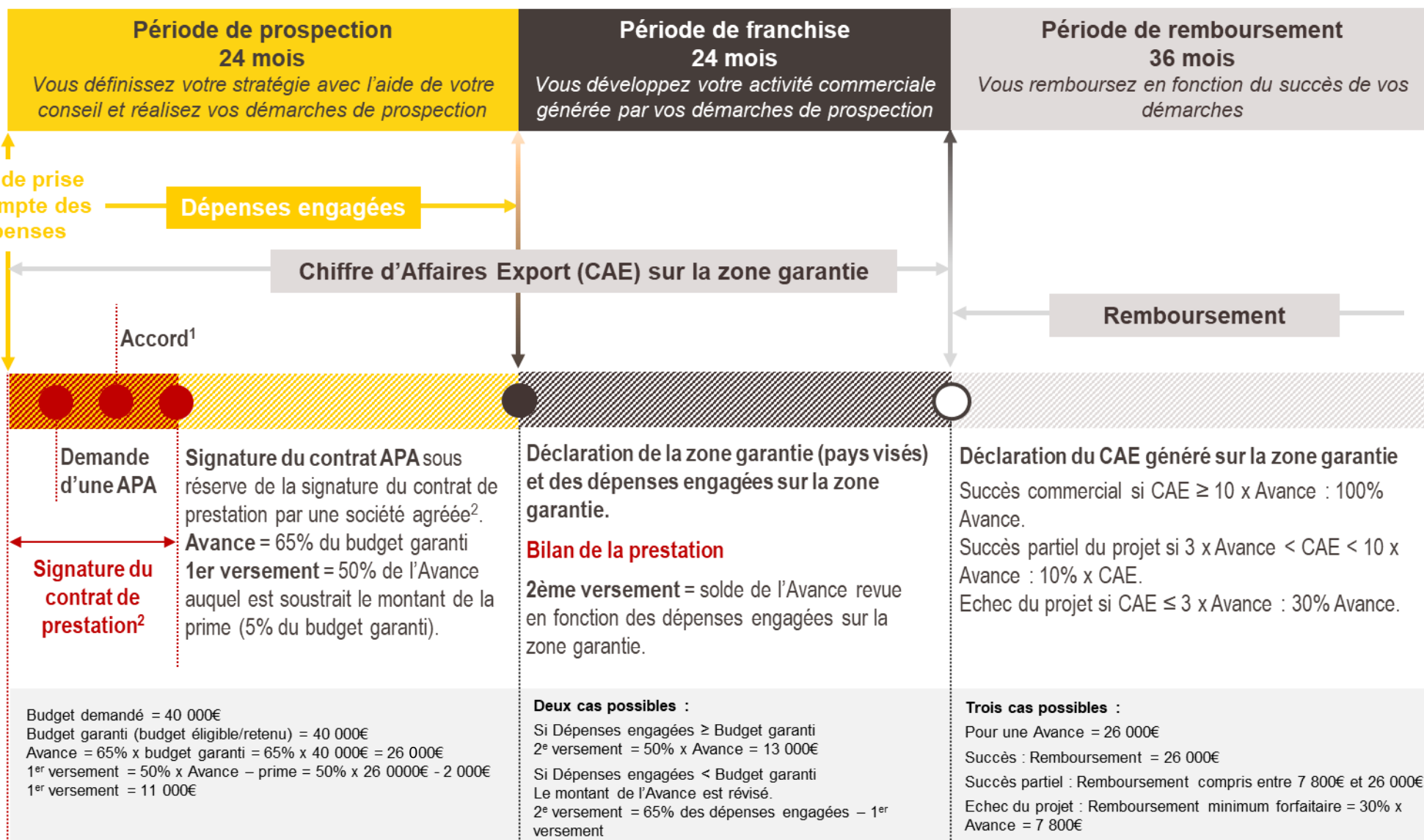
Franchise :

24 mois

Remboursement :

36 mois

minimum de 30% de l'avance
puis selon CA réalisé sur la
zone choisie



(1) Sous réserve du résultat de l'étude du dossier

(2) Le contrat de prestation doit être transmis. Il doit être signé par l'Assuré et le prestataire de service. Ce dernier doit obligatoirement et au préalable avoir été agréé par Bpifrance au titre des prestations de l'Assurance Prospection Accompagnement.